



ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

L'ENFANT

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :
ECOLE : NIVEAU :
TAILLE DE L'ENFANT : TAILLE DE CHAUSSURES :
POIDS DE L'ENFANT :

LES PARENTS (OU RESPONSABLES LEGAUX)

RESPONSABLE 1

NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE :
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : @ :
N° SECURITE SOCIALE :
PROFESSION :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR

NOM DE L'EMPLOYEUR :
ADRESSE : VILLE :
N° TELEPHONE :

RESPONSABLE 2

NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE :
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : @ :
N° SECURITE SOCIALE :
PROFESSION :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR

NOM DE L'EMPLOYEUR :
ADRESSE : VILLE :
N° TELEPHONE :

PERSONNE Á CONTACTER EN PRIORITE EN CAS D'URGENCE

NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE :
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : N° PROF. :

PERSONNE(S) AUTRE(S) QUE LES PARENTS (OU RESPONSABLES LEGAUX) AUTORISEE(S) A VENIR CHERCHER L'ENFANT

(Il appartient aux parents de s'assurer de la capacité des personnes désignées à prendre en charge l'enfant)

1°) NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	VILLE.....
N°TEL. FIXE :	N°TEL MOBILE : N° PROF. :
2°) NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	VILLE.....
N°TEL. FIXE :	N°TEL MOBILE : N° PROF. :
3°) NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	VILLE.....
N°TEL. FIXE :	N°TEL MOBILE : N° PROF. :
4°) NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	VILLE.....
N°TEL. FIXE :	N°TEL MOBILE : N° PROF. :

SANTE DE L'ENFANT

Veillez indiquer tout cas particulier concernant la santé de l'enfant (allergies, asthme, contre-indications...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Veillez cocher les vaccins à jour : DTP BCG ROR

IMPORTANT : DANS LE CAS OÙ LA SANTE DE VOTRE ENFANT NECESSITE UN SUIVI OU UN TRAITEMENT PARTICULIERS, IL EST NECESSAIRE DE REMPLIR ET DE RETOURNER LE DOCUMENT « PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE », DISPONIBLE AUPRES DU COORDINATEUR PEDAGOGIQUE OU SUR LE PORTAIL FAMILLES DE LA VILLE (www.suresnes.fr).

AUTORISATION DE DEPART (UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN ELEMENTAIRE)

- J'autorise mon enfant à quitter seul le gymnase
 Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le gymnase

AUTORISATION D'IMAGE

J'autorise l'école des sports à filmer ou à photographier mon enfant, dans le cadre des activités de l'école des sports. Ces photographies ou images pourront être exploitées exclusivement dans le cadre des activités de l'école des sports ou dans le cadre des supports de communication de la Ville de Suresnes (Suresnes Magazine, site Internet de la Ville, brochures municipales).

J'autorise la ville de Suresnes, pour l'année scolaire 2022-2023, à filmer, photographier mon enfant et à utiliser son image aux fins d'illustration, dans les différents supports de communication municipaux et auprès de tout média (presse, web, télévision), de ses activités éducatives et culturelles. La Ville ne pourra faire un usage commercial ou préjudiciable des ces images. Je reconnais que mon enfant est titulaire de ces droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

INFORMATION IMPORTANTE : La Ville propose des repas sans porc aux familles qui le souhaitent. Cette demande doit impérativement être formulée auprès du Coordinateur pédagogique en début d'année scolaire ou en début de période de vacances.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur exacts les renseignements portés sur cette fiche et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école des sports. J'ai bien noté qu'en cas d'extrême urgence, le coordinateur pédagogique était autorisé à demander le transport de mon enfant à l'hôpital.

Date et signature du responsable légal :

AVERTISSEMENT

L'article L441-7 du code pénal puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, ou de faire état d'une attestation inexacte ou falsifiée.